



# Académie des sciences d'outre-mer

## Les recensions de l'Académie<sup>1</sup>

**Les relations professionnelles en Europe et en Amérique latine / sous la direction de Anne Dufresne et Nicole Maggi-Germain**  
**éd. Presses universitaires de Rennes, 2013**  
**cote : 59.917**

Il s'agit d'un ouvrage collectif, établi sous la direction des deux auteures mentionnées en référence, qui publient des travaux issus d'une rencontre organisée à Montevideo (Uruguay), en 2010, dans le cadre du projet CAPRIGHT (*Resources, rights and capabilities ; in search of social foundations for Europe*), projet intégré (IP 028549) soutenu par la Commission européenne dans le cadre du VI<sup>e</sup> programme européen de recherche (2004/2008), qui a fait travailler ensemble des scientifiques originaires de 13 pays, (11 européens, + l'Argentine et l'Uruguay).

L'idée de base, qui a servi de fil conducteur aux recherches menées à ce titre dans plusieurs directions complémentaires, réside dans le constat que l'on peut considérer les recettes monétaires des travailleurs comme complémentaires des autres ressources alimentant les « capacités » individuelles, considérées à la fois comme des capacités de choix et partant comme des conditions de production de la démocratie.

Le cadre d'analyse part en l'occurrence de la considération du statut social du travailleur du fait de son appartenance à un groupe social donné, statut social appréhendé à partir de ses ressources monétaires. Le premier des cadres ainsi proposés a pour motivation la recherche d'une justice sociale efficace pour les plus pauvres, et relève du champ intellectuel anglo-saxon. Le second, fondé sur le régime des ressources, promeut le modèle continental de justice sociale (à la française). Ces deux approches ont en commun la recherche d'une application dans le champ politique, de manière relativement opposée.

Les chercheurs réunis à Montevideo, originaires de mondes différents, se sont donc attachés à « mettre à jour des catégories d'analyse pour lesquelles la prise de distance avec la réalité dans laquelle baigne le chercheur est fructueuse » (B. Clasquin).

L'ouvrage présenté entend apporter des éléments de réponse à la question de savoir s'il existe une convergence des systèmes de relations professionnelles au-delà des frontières, en l'occurrence une façon de penser commune à des pays rassemblés dans des blocs régionaux connaissant des formes d'intégration ou d'associations présentant des visages multiples. Il se propose à cet effet de mettre en avant des évolutions communes ou parallèles dans le champ des relations professionnelles des deux continents, à travers des études de cas



<sup>1</sup> Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).  
Basé(e) sur une œuvre à [www.academieoutremer.fr](http://www.academieoutremer.fr).



## *Académie des sciences d'outre-mer*

nationales, régionales et sectorielles. La question sous-jacente, à laquelle ces travaux sont de nature à apporter une contribution importante, reste alors celle de savoir s'il peut s'opérer, par-delà la différenciation des systèmes politiques et juridiques, un rapprochement des modèles sociaux dans le progrès.

La transformation des relations professionnelles en Europe et en Amérique Latine s'avère logiquement largement tributaire des conditions et des modalités de l'intégration régionale, au regard des modèles socio-économiques et des régimes politiques concernés. L'un des premiers constats effectué par les auteurs réside dans le fait que « les réformes sociales en cours depuis les années quatre-vingt dix n'ont pas contribué à mettre en œuvre un modèle politique de nature à contrer les crises financières, économiques et sociales actuelles » (A. D. et N. M.-G.). Parallèlement, la transposition à d'autres pays ou continents du modèle social et de relations professionnelles continental, par rapport au modèle anglo-saxon qui tend à s'imposer sur le territoire de l'UE, s'avère irréaliste si elle ne prend pas en compte les particularités qui leur sont propres. L'ensemble des contributions réunies dans cet ouvrage procède donc de la question globale des transformations économiques que connaissent les différents continents. Le principal référentiel au crible duquel sont passées dans ce propos les institutions et les relations professionnelles semble être alors le critère économique de l'efficacité.

Sont tour à tour envisagés dans cette démarche, au-delà de l'architecture politique des intégrations afférentes aux espaces considérés - qui peut en tout état de cause s'avérer déterminante -, aussi bien les relations du droit social et du droit commercial, ou les conditions de la négociation collective et du dialogue social, que l'impact des changements politiques sur les relations de travail ou les particularismes du droit collectif du travail. Les exemples sont tirés de l'Union européenne comme du Mercosur, de l'Argentine, du Brésil et de l'Uruguay comme de la Bulgarie ou des pays du groupe de Visegrad (structure de coopération régionale associant la Hongrie, la Pologne, la République Tchèque et la Slovaquie, dans le but de renforcer la stabilité en Europe centrale).

Les notions de démocratie, de participation sociale et de processus d'intégration sont au demeurant des concepts de nature polysémique, en constante évolution en considération du lieu et du moment, et donc parfois analysés, interprétés et utilisés de manière à justifier des visées antagonistes. Elles justifient donc que les réflexions et analyses conduites dans le cadre et le propos susvisés soient fondamentalement ancrées dans une perspective comparative.

Si le mécanisme de cohésion sociale sur lequel repose en partie la construction européenne et l'uniformisation progressive de ses bases juridiques peut apparaître à cet égard déterminant, il convient d'en appréhender le mécanisme comme la « dialectique entre les mécanismes d'inclusion et d'exclusion sociales et les réponses, perceptions et dispositions de la citoyenneté au vu de la manière dont il fonctionne » (CEPAL-AECI-SEGib, 2007, p. 17). Les réponses susceptibles d'être apportées aux obstacles qui tendent à la freiner, voire à s'y opposer (cf.), doivent probablement être recherchées du côté d'un développement économique, politique, social et environnemental de l'Etat, plutôt que du développement de ceux qui se trouvent hors du cadre politique, si l'on entend notamment apporter une



## Académie des sciences d'outre-mer

alternative à la violence de la finance mondiale, et du capital porteur d'intérêt, sources de dommages sociaux et environnementaux et d'un chômage structurel (M. Costa Lima).

Parmi les points importants relevés par les auteurs - que cette brève recension ne saurait suffire à présenter et à rapporter de manière significative -, celui du dialogue social revient de manière récurrente, dès lors qu'il paraît s'imposer en Europe et dans le monde. Actuellement, si l'on en croit certains d'entre eux, « l'usage de cette notion est non seulement hégémonique à travers sa reconnaissance légale, mais elle est aussi devenue, sémantiquement, l'expression qui désigne, non un processus particulier, mais LE système générique qui englobe tous les éléments des relations collectives du travail » (A. D., C. Gobin et N. M.-G.). L'influence qui a été à cet égard et par ce canal celle de l'UE sur la transformation des relations professionnelles induit un changement de modèle, même si dialogue social et négociations collectives s'inscrivent dans des modèles distincts de relations socioprofessionnelles, et véhiculent des logiques différentes, bien qu'ils puissent être articulés voire complémentaires.

C'est à terme un nouveau modèle de relations socioprofessionnelles qui est en jeu, celui de la régulation se substituant à celui de la réglementation, le premier se traduisant notamment par l'émergence de nouveaux niveaux d'élaboration de la norme que sont le territoire et le niveau transnational. C'est notamment la remise en cause des fonctions traditionnelles de l'Etat dans le domaine considéré, ce qu'illustre la place grandissante prise par la notion de responsabilité sociale des entreprises (RSE). Celle-ci conduit entre autres à la démultiplication des lieux, des niveaux et des thèmes de négociation, et pose indirectement ou implicitement la question du caractère contraignant des normes ainsi élaborées et de leur utilisation.

On aura compris qu'il s'agit là d'un recueil d'études aussi savant que technique, aussi riche que stimulant, qui s'adresse avant tout à des spécialistes, économistes et sociologues, juristes et gestionnaires, des questions sociales et de leur prise en compte dans le devenir des regroupements régionaux et des changements de toute nature qui peuvent en résulter quant aux relations professionnelles et, partant, quant au droit du travail. De manière plus moins directes, ces questions impactent l'image de l'homme et du travailleur dans des sociétés en mutation confrontées aux enjeux déstructurants et mal contrôlés d'une mondialisation qui répugne à dévoiler ses objectifs et laisse difficilement percevoir ses aboutissants.

Sans doute aurait-on apprécié qu'il soit assorti, *in fine*, de quelques réflexions transversales en forme de synthèses, pour dresser un premier bilan de la juxtaposition des expériences rapportées. L'ouvrage n'en tire en effet pas véritablement les conclusions sous l'angle de la démarche comparative, en particulier quant aux convergences constatées, mais également quant aux différences à certains égards difficilement réductibles, aussi bien qu'à l'endroit de la dialectique complexe et des limites du volontarisme politique confronté à la pesanteur de la dynamique sociétale et à la prégnance des intérêts économiques dominants et dominateurs.

Ceci relève en l'occurrence d'un autre temps et d'un autre volet de l'analyse, auquel il conviendra d'être attentif, tout en saluant l'apport de cet ouvrage à une réflexion plus globale



## *Académie des sciences d'outre-mer*

et systématique, voire systémique, attendue des spécialistes des questions et des thématiques abordées ici.

**Jean-Marie Breton**